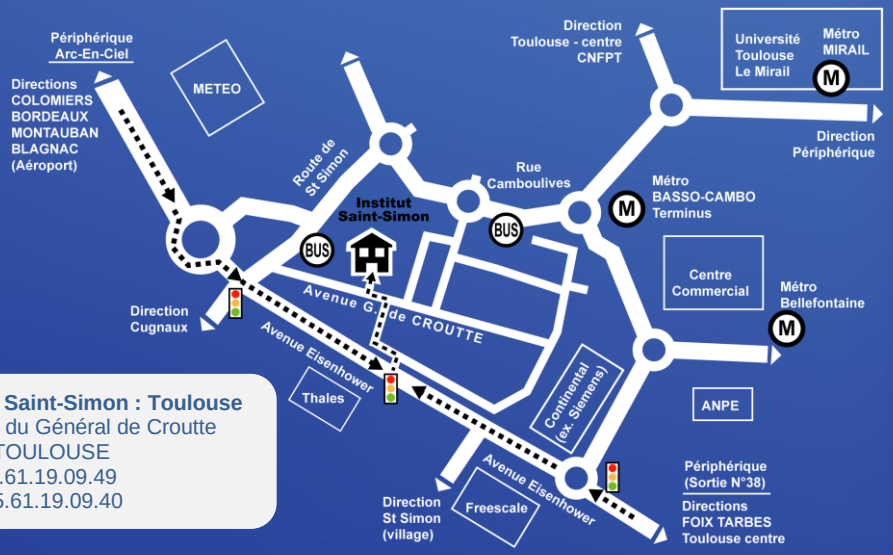

Institut Saint-Simon : Toulouse
Avenue du Général de Croutte
31100 TOULOUSE
Tél.: 05.61.19.09.49
Fax : 05.61.19.09.40

www.institutsaintsimon.com

arseaa
action solidaire

Pôle Institut Saint-Simon
Centre régional de formation aux métiers éducatifs et sociaux

Conférence

« Aux voleurs d'enfance »

Rencontre avec Odile Barral
Magistrat

à partir de son livre
« Des enfants-otages dans les conflits d'adultes »
(2013 ed. Erès)

Le mercredi 14 mai 2014 de 9h à 12h30
A l'Institut Saint-Simon ARSEAA
Avenue du Général De Croutte – 31100 Toulouse

UNAFORIS
Union Nationale des Associations de FOrmation et de Recherche en Intervention Sociale

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

« Aux voleurs d'enfance »

A partir d'une expérience de juge des enfants à Albi et à Toulouse pendant douze ans, est né le livre « *Des enfants–otages dans les conflits d'adultes* » constitué de six récits écrits du seul point de vue de l'enfant.

Il s'agissait d'écrire « *à hauteur d'enfant* » pour restituer leur parole à ces mineurs enrôlés dans des combats sans merci d'adultes : enfants devenus de véritables trésors de guerre, enfants – boucliers, enfants miroirs.

Ces six parcours permettent de regarder d'un autre point de vue la place du juge des enfants qui doit être d'abord un « *passeur* » : sa première mission est de convaincre des familles d'accepter l'intervention des services éducatifs, d'envoyer vers ces « *iles au trésor* » que constituent des familles en souffrance repliées sur leurs enfants des professionnels travailleurs sociaux ayant la patience et la compétence nécessaire pour un véritable accompagnement.

Un juge n'est rien tout seul, ses décisions ne pourront être prises que grâce au travail pluridisciplinaire de tous ces services mandatés. Dans cette audience où convergent des points de vue différents sur « *l'intérêt de l'enfant* », le juge doit préserver une place spécifique au mineur : le premier droit de l'enfant est celui de ne pas décider.

Odile Barral

Le mercredi 14 mai 2014, de 9h à 12h30
à l'Institut Saint-Simon Toulouse

PROGRAMME

8h45 **Accueil des participants**

9h

« Aux voleurs d'enfance »

Odile BARRAL, Magistrat

10h30

Pause

11h45 – 12h30

Discussion - débat

Coût de la conférence : 15 € /*pers (cf.bulletin d'inscription ci-joint)*
Retour du bulletin accompagné du règlement par chèque avant ***le 12 mai 2014***
Contact-information : Blondie ARCOS 05 61 19 09 45 - b.arcos@arseaa.org

www.institutsaintsimon.com